



Frais de résiliation chez SFR après un engagement d'un an

Par **fifibrindacier10**, le **16/06/2016** à **13:49**

Bonjour,

J'ai souscrit un forfait box chez SFR que j'ai résilié pour prendre une offre chez Free. SFR m'a envoyé des frais de résiliation de 330 euros. je l'ai donc contacté ils m'ont dit que si je reprenais un forfait box chez eux ils me rembourseraient les frais de résiliation mais maintenant après les avoir contacté à plusieurs reprises ils ne m'ont toujours pas remboursé les frais et je dois payer un abonnement d'un an pour leur box que puis-je faire ? Quels sont mes droits ?

Par **AUGUSTO**, le **16/06/2016** à **14:05**

Recourir à l'application de la loi chatel!

Par **fifibrindacier10**, le **16/06/2016** à **14:47**

Bonjour je ne peux pas ça faisait pas un an que j'avais pris le contrat et je ne savais pas qu'il avait un engagement d'un an